

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 7 (1871)

Heft: 6

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU - HUMANITÉ - PATRIE



GENÈVE.

15 MARS 1871

7^{me} année.

N° 6.

L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE. — De l'enseignement professionnel. — Nécrologie. — Gymnastique. — Correspondance. — Partie pratique. — Variétés. — Poésie. — Chronique scolaire.

DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

A propos de l'ouvrage de M. Frédéric Autenheimer, ancien Recteur de l'Ecole industrielle de Bâle (1).

Il y a quelques années que la société suisse d'Utilité publique, ayant reconnu l'importance de l'enseignement professionnel et sa nécessité pour le pays, s'adressa à la Société générale des instituteurs. Celle-ci mit au concours la composition d'un ouvrage qui pût servir à la fois de **MANUEL ET DE LIVRE DE LECTURE** dans les écoles destinées au perfectionnement des études complémentaires relatives à l'industrie. Ce concours n'ayant pas eu de résultat, le bureau central de la Société pédagogique confia la rédaction de ce travail à M. Autenheimer, recteur émérite de l'école industrielle de Bâle, et avantageusement connu dans

(1) Lehr und Lese-Buch für gewerbliche Fortbildungsschulen bearbeitet im Auftrag des Centralausschusses des Schweiz. Lehrervereins. Basel. Amberger, 1870. Prix : fr. 2,50.

le monde scientifique par deux livres d'une véritable valeur dont le premier est intitulé : *Le Vade-Mecum du Mécanicien, d'après Bernouilli*, et le second : *Eléments du calcul intégral et différentiel*.

L'attente du bureau central n'a pas été déçue. Du labeur solitaire et persistant de M. Autenheimer, il en est résulté un grand et solide ouvrage de 532 pages embrassant toutes les parties des connaissances préliminaires de la technologie : planimétrie, stéréométrie, géométrie descriptive, dessin géométrique et technique, arithmétique, comptabilité, physique et mécanique, chimie, économie industrielle et commerciale. A ces 9 parties ou chapitres relatifs à la science appliquée, l'auteur a eu l'heureuse idée de joindre trois autres chapitres d'une nature tout à fait différente, se rattachant à la composition, à la littérature et à l'histoire de l'industrie et du commerce. Le chapitre qui a trait à la composition et dont le titre allemand (*Geschäftsaufsätze*) pourrait être traduit par *Rédaction d'actes*, contient des spécimens de correspondance commerciale et industrielle et des diverses transactions qui peuvent intervenir entre locataires et propriétaires, créanciers et débiteurs, prêteurs et emprunteurs, directeurs d'entreprises et tâcherons, etc.

Le chapitre concernant la littérature et intitulé : *Morceaux de lecture*, renferme d'abord une partie en prose. Dans le choix des extraits, l'auteur a eu encore égard à la nature spéciale de l'enseignement auquel ce livre est consacré. Le premier morceau, par exemple, et le plus long, traite de la circulation des matières premières à commencer par l'eau et le charbon, d'après l'anglais Johnston. La nature, les arts ont ensuite leur tour. Vient un tableau des arts et de la vie civique chez les Grecs. A ce tableau d'histoire succèdent cinq esquisses biographiques, celles de Franklin, Jacquart, Escher de la Linth, Speiser, Calame. Le chapitre se termine par un certain nombre d'aphorismes, empruntés aux grands écrivains qui ont donné des préceptes sur la vie humaine et le meilleur parti à en tirer.

L'auteur, quoique positif et utilitaire avant tout, n'a pas exclu la poésie. Elle y est représentée par la *Cloche* de Schiller, quelques pièces de Hebel, puis par des aphorismes en vers pour faire pendant à ceux en prose.

Les traits relatifs à l'histoire de l'industrie et du commerce, à partir des Phéniciens (1500 ans avant J.-C.) et s'arrêtant à

l'Exposition universelle de Paris (1867), m'ont paru présenter un intérêt tout spécial, et si les circonstances le permettent, je me propose d'en donner une traduction ou quelques extraits aux lecteurs de l'*Educateur*. La traduction du chapitre qui se rapporte à l'Economie publique (*Wirtschaftslehre*) aurait peut-être encore plus d'actualité pratique.

Une idée d'une plus grande portée m'est venue en parcourant les 500 pages de ce vaste répertoire de connaissances usuelles : c'est celle d'en procurer, à l'aide des gouvernements cantonaux, une traduction complète à l'usage de la Suisse française. Mais, en y regardant de plus près, j'ai vu que l'ouvrage devrait subir, pour être approprié à nos jeunes gens et à nos besoins spéciaux, des modifications de diverse nature, non-seulement pour la partie littéraire, mais même dans la partie scientifique et technique. Dans quelle mesure ces changements devraient-ils se faire, de quelle nature seraient-ils; ce sont là des questions qui auraient besoin d'être discutées et élucidées dans un Comité chargé d'approprier aux écoles françaises, le grand et remarquable travail dont le Recteur émérite de l'école industrielle de Bâle vient de doter les écoles professionnelles de la Suisse allemande, sous le double patronage de la Société suisse d'Utilité publique et de la Société suisse des instituteurs. Si les gouvernements de la Suisse française ou les sociétés qui ont pour objet l'avancement intellectuel ou le bien public s'intéressaient à la chose, et qu'il ne s'agit plus que de la forme à donner à l'œuvre et de son appropriation aux écoles de la Suisse romande, il serait aisément de trouver parmi les hommes d'études un certain nombre de volontaires qui, chacun dans sa spécialité, feraient avec plaisir et gratis ce que nous avons fait à Fribourg, il y a quelques années, pour populariser dans les cantons romands les *Lectures agricoles* de Tschoudi.

Il va sans dire qu'en appropriant le livre de M. Autenheimer aux écoles de langue française, il faudrait bien se garder de détruire la *gradation* qui fait un des principaux mérites de cette Encyclopédie populaire. Il serait aussi de la plus grande utilité de reproduire les figures qui accompagnent certaines parties de l'ouvrage et qui ajoutent à la valeur pratique du Manuel calculé essentiellement pour l'application, sans exclure les données théoriques qui lui servent de fondement. C'est par là que le traité de M. Autenheimer se distingue des autres publications desti-

nées aux jeunes industriels et qui ont l'inconvénient d'être tantôt trop empiriques, tantôt trop abstraites. Il en résulte que ce Manuel est appelé à rendre les meilleurs services à des catégories très diverses de praticiens : maîtres de métiers, contremaîtres de fabriques et d'usines, dessinateurs de bureaux techniques, jeunes commerçants, agriculteurs, et qu'il trouvera sa place non-seulement dans les écoles professionnelles proprement dites, mais dans les écoles réales, moyennes, secondaires, industrielles; son influence ne restera pas même étrangère aux écoles normales dont les maîtres utiliseront avec beaucoup de fruit la méthode qui est suivie dans ce Manuel.

On s'explique ainsi l'importance majeure attribuée au *Lehr* et *Lesebuch* par le comité central de la Société des instituteurs de la Suisse allemande. Importance qui lui a paru telle qu'il a jugé à propos de consacrer tout l'argent qu'il avait en caisse, c'est-à-dire tout le capital dont il disposait, pour couvrir les frais de cette publication et en rendre, par le bon marché, l'accès facile aux instituteurs, aux écoles et à cette classe nombreuse de travailleurs avides de s'intruire auxquels a manqué la possibilité de fréquenter les établissements où s'acquiert l'instruction secondaire ou technique. En attendant que les gouvernements cantonaux, les sociétés vouées au culte de l'utile et du progrès industriel aient pu se livrer à un examen des avantages que présenterait une traduction appropriée de l'ouvrage de M. Autenheimer, j'engage vivement les hommes qui par état et par goût s'occupent de l'avancement des études techniques et qui connaissent assez la langue allemande pour pouvoir se former un jugement sur le livre en question, de se prononcer et d'exprimer leur opinion. Il y va, si je ne me trompe, d'un grand intérêt pour la culture que réclame notre époque.

A. DAGUET.

Deux articles reçus par la rédaction trop tard pour paraître dans ce numéro seront publiés dans le prochain. Ces articles sont intitulés : *De la hiérarchie de l'enseignement primaire dans le canton de Genève* et *Un examen d'instituteur*.

— Une faute d'impression nous a fait dire dans le dernier numéro, dans la correspondance de M. Nizzola, de Lugano : traduit en italien, au lieu de : traduit de l'italien.

NÉCROLOGIE

Le canton de Neuchâtel a perdu pendant l'année qui vient de s'écouler, deux professeurs qui, à des titres divers, ont laissé un vide plus ou moins grand, soit dans l'enseignement public, soit dans le monde religieux et scientifique. Le premier de ces hommes d'école, c'est M. HENRI LADAME, professeur de mathématiques à l'Académie de Neuchâtel, et l'un des savants les plus distingués de ce pays.

La longue carrière de M. Ladame (né à la Brévine en 1807 et mort dans la nuit du 26 au 27 mars 1870), a été partagée entre le haut enseignement et les fonctions de l'ordre administratif et judiciaire. Élève externe de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des Ponts et chaussées de Paris, M. Ladame fut appelé en 1831, à la chaire de physique et de chimie du Collège de Neuchâtel, qu'il quitta pour occuper celle de mathématiques à l'ancienne Académie créée en 1848. En 1832, on le voit figurer parmi les fondateurs de la Société des sciences naturelles.

Cette période de la vie de M. Ladame est marquée par un grand nombre de travaux et de mémoires importants sur la chaleur, la vapeur, les substances végétales, l'atmosphère, la théorie et la formation des glaciers, la lumière et la théorie des ondes, les conditions de la solidité de la dorure, les divers appareils de chauffage, le brouillard, les eaux du Jura, l'étude des vents, la température du lac à diverses profondeurs et les causes du soulèvement des montagnes. Dans ses investigations, le savant professeur neuchâtelois allait sans cesse, comme on voit, la pratique aux abstractions et aux spéculations élevées de la science, et à ce qu'on pourrait appeler, la philosophie des mathématiques. Ce caractère se dessine plus spécialement dans le travail intitulé : *Considérations sur la philosophie des mathématiques* (mai 1848).

Comme membre du Conseil d'éducation, M. Ladame a pris une part active à l'organisation des établissements d'instruction publique. « C'est sur son initiative, dit l'auteur d'une notice qu'a consacrée à cet homme remarquable le *Messager de Neuchâtel*, que fut fondé par la commune le Collège des Terreaux. »

Lorsque la République rétablit l'Académie, M. Ladame fut appelé à y enseigner les mathématiques, et conserva l'enseignement supérieur de cette branche jusqu'à la maladie qui devait l'enlever à la science et à la Cour d'appel au sein de laquelle il siégeait depuis l'établissement des institutions républiques, auxquelles l'honorable professeur s'était montré attaché dès le début. Il n'était pas moins attaché à ses convictions religieuses, qui étaient celles du christianisme positif. Comme collègue, nous avons perdu en M. Ladame un homme bienveillant, aimable et dont la conversation piquante éloignait toute idée de pédantisme.

Une bienveillance aimable et souriante caractérisait aussi M. le pasteur DUBOIS sur la carrière bien remplie duquel on peut s'étonner à bon droit de n'avoir pas vu paraître une notice quelque peu détaillée et qui retracât ses mérites, soit comme professeur de théologie, soit comme un des plus grands amis des études et de l'éducation populaire.

Depuis plusieurs années, M. Dubois donnait aussi à l'école des demoiselles un cours de pédagogie marqué au coin d'un sage éclectisme. La confiance du corps enseignant l'appelait chaque année à siéger dans le jury établi pour les concours annuels, et c'est avec regret, comme on l'a dit, lors de la dernière conférence générale, que le corps enseignant primaire a cessé de voir sa belle tête blanche présider à ses travaux.

Dans des temps plus rapprochés de nous, la Suisse allemande a vu s'éteindre une de ses plus vives intelligences, un noble cœur et une imagination restée ardente sous les glaces de l'âge. Nous parlons de l'écrivain et professeur St-Gallois HENNE.

Joseph-Antoine Henne était né à Sargans, le 22 juillet 1798, dans la boutique d'un artisan. Dominé par l'enthousiasme, il voulut se faire moine et fut quelque temps novice au couvent de Pfeffers. Alors déjà Henne se révéla comme poète, et poète national. Il chantait le Kamor et Diviko, et se créait des relations parmi les écrivains d'Outre-Rhin : Jean Paul, Tiedge, Schreiber et Rotteck. Mais ses goûts de cloître l'avaient abandonné. Il fut appelé aux fonctions d'archiviste et de bibliothécaire, puis de professeur d'histoire à l'école cantonale, où son enseignement étincelant et plein de feu captivait la jeunesse. En même temps, il prenait rang parmi les historiens suisses par sa chronique (*Schweizer chronick*) dont la première édition, encore tout empreinte du sentiment mystique qui l'avait conduit au cloître, est bien l'ouvrage le plus instructif et le plus curieux qui ait paru sur le Moyen-âge helvétique. Les éditions suivantes remaniées par l'auteur dans un sens diamétralement opposé, n'ont pas la saveur et le coloris de cette première et catholique édition de la *Schweizer chronick*.

Henne était aussi orateur et l'un des orateurs les plus puissants, les plus originaux et les plus humoristiques de cette terre St-Galloise, la plus féconde en talents oratoires de toutes les parties de la Confédération. Les grandes assemblées populaires (1836) retentirent de ses accents patriotiques et indignés. Mais avec la libre pensée et la parole émancipée, était venue pour Henne l'heure de la persécution. Il dut quitter sa place et aurait passé par les plus dures épreuves, si le gouvernement bernois, dirigé par Neuhaus, rendu attentif par les articles répétés de l'auteur de ces lignes dans *l'Helvétie de Porrentruy*, n'eût offert à M. Henne une chaire à l'Université de Berne, chaire qu'il occupa pendant quelques années seulement; car la véritable place de Henne était à St-Gall qu'il a tant aimé et qu'il lui a si peu

rendu; car il y est mort dans la gêne, mais libre de pensée comme il avait vécu, et pur, irréprochable comme un sage. Otto Henne laisse un fils, M. Henne-Am-Rhyn, dont les livres remarquables : *l'Histoire de la Suisse* et *l'Histoire de la culture dans les temps modernes* dénotent un vrai talent d'écrivain.

Plus récemment encore, la Suisse allemande et le canton de Soleure en particulier, ont perdu un de leurs plus dignes prêtres dans la personne du vénérable octogénaire JOSEPH PROBST, doyen de Dorneck, enlevé dans la nuit du 11 au 12 de ce mois.

Probst est l'un des derniers représentants de cette vaillante phalange de l'Eglise helvétique, qui personnifiait les idées libérales et le patriotisme le plus ardent au sein du catholicisme. Le *Bund* rend un juste hommage aux vertus et aux talents de cet homme de bien, connu par une excellente histoire de la Suisse écrite pour les écoles des campagnes et plusieurs ouvrages de littérature populaire. Le doyen de Dorneck avait pris rang aussi parmi les promoteurs du progrès par sa coopération active à la fondation des sociétés ouvrières. Probst tout comme Henne lui-même, malgré sa célébrité, n'était guère connu que des historiens de profession dans la Suisse romande. L'isolement, un isolement déplorable continue à peser au point de vue intellectuel surtout entre les Suisses de langues différentes. Cet isolement est la plaie de la Suisse. La politique seule semble avoir le privilège de mettre en contact la Suisse allemande et la Suisse romande. Mais la politique avec ses popularités d'un jour, ses intérêts variables et l'absence de ces grandes questions qui passionnent tout un peuple et qui se présentent rarement chez nous, la politique ne pénètre pas la vie d'un peuple comme les choses de l'esprit proprement dites, la littérature, la science et l'art.

A. DAGUET.

Caractéristique des méthodes pour l'enseignement de la gymnastique.

Un M. Euler a donné récemment à Berlin une conférence consacrée au parallèle des deux principales méthodes de l'enseignement de la gymnastique : la méthode de Rothstein et celle de Spiess. Le premier a ôté à la gymnastique son caractère purement physique et empirique (pratique) et lui a donné une base scientifique. Ne sont admis que les exercices reconnus rationnels, c'est-à-dire qui contribuent au développement physique par l'agilité, la force, l'harmonie et la santé. On doit naturellement avoir égard à l'âge et aux aptitudes intellectuelles. Mais les enfants faibles ne doivent pas être exclus. Le système de Spiess n'est pas aussi sévère pour le choix des exercices que celui de Rothstein et en admet plusieurs que le premier rejette comme irrationnels. Le système de Spiess, en revanche, est plus riche

en exercices pour tous les âges, pour les deux sexes. Rothstein et Spiess ayant adopté chacun un point de vue exclusif, c'est dans leur conciliation organique que se trouvera le développement progressif de l'art gymnique. *L'Allgemeine Schulzeitung*, à laquelle j'emprunte ces lignes, cite avec éloge un ouvrage de M. Dubois-Reymond, intitulé : *La Barre*. M. Dubois-Reymond est, comme on sait, Neuchâtelois d'origine, et l'un des hommes de Berlin connus par leurs travaux.

A. DAGUET.

CORRESPONDANCE.

Des bords du Rhône.

Vous aimez le Valais et vous m'en demandez des nouvelles. Mais le Valaisan n'aime pas qu'on glose sur lui et les siens, surtout en ce moment. Il a ses raisons. Vous voudriez savoir ce qu'est devenu certain projet d'amélioration pour les écoles de notre chef-lieu. Le manque de ressources pécuniaires a tout entravé. D'ailleurs, si une partie de la population donne la préférence aux institutrices laïques, d'autres préfèrent les corporations religieuses. Sur 8 maîtresses de nos écoles de filles, il y a deux religieuses au modeste traitement de 400 francs. Nos institutrices n'ont que deux mois d'école normale. On ne forme pas des maîtresses capables de cette façon, et loin d'espérer mieux pour l'avenir, j'en suis à me demander si l'Ecole des Régents tiendra. Je crains pour elle, à vrai dire. Les corporations religieuses dans cette crise économique, ont plus de chances que les laïques. La suppression serait cependant un malheur ; car, quoi qu'on en dise ici, les instituteurs laïques pénètrent plus dans les familles. Ah ! si notre pays avait un corps enseignant réellement instruit, quel immense bien il ferait dans les communes, ne serait-ce que par les services qu'il pourrait rendre pour l'administration locale. Et la prospérité publique, de quelle impulsion ne se prive-t-elle pas par l'éloignement qu'on montre en certains endroits pour l'avancement intellectuel, et par la soupçonneuse orthodoxie qui expurge Larousse et élimine Daguet de nos écoles populaires.

Nous avons cependant des esprits éclairés qui ne partagent pas les préjugés dont je vous parle. Vous connaissez M. Kampen, curé de Ventône et ses écrits empreints de libéralisme. Vous me parliez un jour de M. Ignace Mengis, dont les articles dans le *Confédéré* vous avaient intéressé. L'honorable curé est un de ceux qui pensent que l'instruction publique gagnerait à une entente plus étroite de l'Etat et de l'Eglise. Il faudrait, pour que cela fût, qu'on s'entendît d'abord sur la nature de l'instruction à donner à l'Ecole primaire.

Vous ne paraissiez pas favorable à la phonographie ou à la néographie exagérée, mais il y a cependant, je crois, quelque chose à faire dans l'intérêt des classes illettrées ; aussi ai-je vu avec plaisir que ce n'était que l'exagération et non le principe que combattait l'*Educateur*.

Vous avez maintenant à Neuchâtel M. l'abbé Etienne Raemy, que nous avons eu pendant quelques années à Sion. C'était, vous le savez, l'un des ecclésiastiques les plus favorables aux lumières et à l'instruction publique.



En visitant quelquefois nos écoles enfantines dans le canton, j'ai été charmé de voir tout l'intérêt que donne l'une des branches d'enseignement qui font partie du programme de la méthode Frœbel.

Il s'agit de la *récitation dialoguée* à laquelle les maîtresses font exercer leurs élèves. Elle offre le triple avantage d'exercer la mémoire des enfants, de leur donner de l'aplomb et de les initier à l'éloquence et à la déclamation mimique qui fait valoir les idées et leur donne un attrait piquant.

Jusqu'à ce jour, les morceaux de récitation applicables à ce genre d'exercices ne sont pas bien abondants. Ils roulent sur quelques sujets dont la liste est vite épuisée. Les auteurs n'ont pas encore songé au bien qu'ils pourraient produire ainsi sur l'éducation de la première enfance.

Je viens donc vous proposer de consacrer dans votre journal si utile et si répandu une place particulière, qui porterait pour titre : **ECOLES ENFANTINES, Exercices de récitations dialoguées.** A cet effet, je soumets à votre appréciation les quatre pièces suivantes pour inaugurer cette nouveauté et ce progrès.— Dans l'espérance de votre bon accueil, agréez etc.

MÉRIL CATALAN.

PARTIE PRATIQUE

ÉCOLES ENFANTINES *Exercices de récitations dialoguées.*

■

La Fillette et l'Enfant.

- Petit garçon, tu vas pieds nus,
La poitrine à peine vêtue.
- Mes parents me sont inconnus,
Et pour seul logis j'ai la rue.
- Où vas-tu donc, quand vient le soir,
Te chercher un abri tranquille ?
- Chez le pauvre je vais m'asseoir
Et demander un court asile.
- Et te donne-t-on, par pitié,
Un bon souper et doux lit d'ange ?
- Un pot de soupe d'amitié,
Un peu de paille dans la grange.

— Quand le matin te revoilà,
Dehors, inquiet sur ta pitance ?

— Je prie en mon cœur Dieu. Voilà
Ma fortune et mon espérance.

■ ■

Le Jeu du Soldat.

— Charles, jouons au militaire,
C'est le jeu que j'aime le mieux.

— Jean, à qui ferons-nous la guerre ?

— Aux brigands cachés dans ces lieux.

— Mais il faudrait avoir des armes.

— Pour fusil prends ce gros bâton.

Moi, je veux, comme les gendarmes,

N'avoir qu'un sabre au ceinturon.

— Etre soldat point ne m'amuse :

Il faut qu'on soit droit, fixe au rang,

Pantin, sournois comme une buse.....

J'aime mieux être commandant.

— Si je ne suis pas capitaine,

Je ne veux être rien du tout.

— Peste, ta visée est hautaine !

Tu veux être maître partout.

Et bien, soit, conserve ton grade,

Moi, je me fais général.

— Oh ! la la, quelle gasconnade !

Alors je me fais maréchal.

— C'est dit, ce bâton que je porte

Sera mon bidet sans souliers;

Je vais le conduire à ta porte,

Pour que tu lui ferres les pieds.

— Oh ! le méchant qui me rabaisse

Quand je veux grandir mon emploi !

Sache que j'ai le droit d'aïnesse ;

C'est par trop se moquer de moi.

Je vais monter plus haut l'échelle,

Et me proclamer roi, d'honneur.

— Tu veux être roi, bagatelle,

Moi, je me couronne empereur.

— Ah ! c'est ça. Fais donc à ta guise,

Moi, je ne veux plus m'amuser,

— Mon cher, la royauté te grise.
— Tais-toi. C'est assez me causer.
— Ecoute, cessons ces misères ;
Soyons tous les deux général.
Nous vivrons toujours en bons frères
Quand nous aurons un titre égal.

III

La Cigale et la Fourmi.

— Bonjour, madame la Fourmi.
Je suis votre meilleure amie.
Ah ! combien vous brillez parmi
Les butineurs de la prairie.
— Madame, je n'ai pas l'honneur
De connaître votre personne.
— Se peut-il ? Mais je suis, mignonne,
La cigale au timbre enchanteur.
Que de fois vous ai-je admirée,
L'été, par le long du chemin,
Retournant chez vous affairée,
Pliant sous le poids du butin !
— Où vous teniez-vous donc, ma belle,
Car jamais je n'ai su vous voir ?
— J'allais à chaque fleur nouvelle
Donner quelques coups d'encensoir.
Quoi de plus suave et splendide
Que les délices de l'été !
Comme sur un fleuve rapide
On est par la vague emporté.
— De cette saison que l'on vante,
Je ne connais que les travaux
Qui par les champs me font errante,
Et m'enlèvent plaisirs, repos.
— Je sais. Vous êtes économe,
Votre bonheur est d'amasser
Des provisions, d'entasser
Plus que chez vous l'on ne consomme.
— De l'hiver je crains le retour
Que souvent la gêne rend triste,
— Moi, sans souci comme l'artiste,
Je vis gaîment au jour le jour.

Mais, bonne, voici la froidure :
Ne pourriez-vous pas me prêter
Un peu de grain, de nourriture,
Pour que je puisse subsister ?

— Ma fi, je ne suis pas prêteuse
Et c'est là mon moindre défaut.
Pendant les beaux jours du temps chaud,
Que faisiez vous, belle emprunteuse ?

— Nuit et jour, à tout venant
Je chantais, ne vous déplaise.

— Vous chantiez, j'en suis bien aise,
Et bien, dansez maintenant.

IV

Les quatre Saisons.

— On m'appelle le père Hiver ;
— Et moi le Printemps aux doigts roses ;
— Je suis l'Eté, fille de l'air ;
— Et moi, l'Automne aux bonnes choses.

L'Hiver.

Je suis le fougueux aquilon
Qui blanchit de neige la terre ;
Je grippe aux arbres du vallon,
Le givre et la glace qui serre.

Le Printemps.

Je suis le joyeux messager
Du doux réveil de la nature :
Aux fleurs des champs et du verger,
Je rends leur brillante parure.

L'Eté.

Moi, par les chaleurs de Juillet,
Je rougis la pomme et la poire ;
Dans les champs, cigale et grillet,
Tout ce qui vit chante ma gloire.

L'Automne.

Moi, je fixe sur le raisin,
Le fard vermeil qui le colore ;
Un soir d'automne à son déclin
A souvent l'éclat de l'aurore.

L'Hiver.

**Oui, mais quand mon règne revient,
Chacun prend manchon et fourrure,
Au coin du feu chez soi se tient
Pour fuir et narguer la froidure.**

Le Printemps.

**Tu crois. Par un vent furieux,
Bientôt vers le Nord je te chasse ;
Et chaque fleur sourit aux cieux
Où tu groupais des monts de glace.**

L'Eté.

**Le souffle embaumé des zéphirs
Répand sur la nature entière,
Le parfum des calmes plaisirs
Dans le château, dans la chaumière.**

L'Automne.

**Enfin, les fruits sont partout mûrs :
L'agriculteur gaiement entasse
Ses récoltes dans quatre murs,
Contre l'aquilon qui menace.**

— Amis, respect au père *Hiver* !
— Au *Printemps*, la saison des roses !
— A l'*Été*, la fille de l'air !
— A l'*Automne* et ses bonnes choses !

MÉRIL CATALAN.

VARIÉTÉS.

M. le pasteur Eugster de Hérisau, a publié une étude locale (heimathskunde) de sa commune, qui renferme des détails piquants comme celui que nous allons citer. « Il y a un siècle de cela, parut le premier parapluie qu'on eût vu à Hérisau. Le blanchisseur Tanner l'avait reçu en cadeau d'un ami qui habitait Paris. Ce parapluie de taille gigantesque, fit une sensation extraordinaire. Le dimanche suivant, le domestique de Tanner dut se rendre à l'église avec le merveilleux rislard, auquel on donnait le nom dans le village de *toit à pluie* (Regendach). »

« Tout d'abord on alla exhiber le précieux instrument au Landammann, nommé Schiess, que l'on conduisit au temple sous ce dais d'un nouveau genre, au milieu d'un immense concours de gens. Ce fut ensuite le tour du

pasteur en fonctions que l'on alla quérir avec la même solennité. Enfin le propriétaire du parapluie eut la chance d'être escorté à son tour et abrité contre l'inclémence du ciel qui semblait s'être montré tout exprès plus pluvieux que de coutume. Mais il ne manquait pas de gens dans le village qui, au lieu d'admirer l'invention nouvelle, secouaient la tête d'un air revêche et qui déploraient la corruption d'une génération qui produisait des gens assez osés pour chercher à se mettre à couvert de cette façon de la pluie que le ciel faisait tomber sur les humains. »

« Mais un demi-siècle et plus ayant passé sur le village d'Hérisau, un fait d'une toute autre nature dut révéler le progrès qui s'était opéré dans les esprits. Un pasteur, M. Walser, avait fait un appel aux gens de bonne volonté pour la fondation d'un fonds d'école. En quelques jours on trouva la somme de 14,840 florins provenant de 40 donateurs différents. Un nouveau règlement rédigé par le pasteur Walser sortit des délibérations de la Commission d'école (1823). Mais voilà que l'année suivante une question d'épellation faillit compromettre toute l'organisation nouvelle de l'école elle-même. Les instituteurs, d'accord avec la Commission, avaient décidé qu'on ne prononcerait plus *ceha* mais *sch*. Cette innovation causa une telle rumeur dans le pays, que les élèves menacèrent en pleine classe les maîtres de leur faire un mauvais parti. Dans une école même, les cours durent être suspendus. Une assemblée de 40 à 50 citoyens réclama la suppression de la nouvelle épellation. La Commission jugea à propos de céder et de maintenir l'ancienne épellation. Le nom d'Hérisau dans ce système s'épelait de la façon suivante : *ha*, consonne, *e* voyelle, *er* consonne, *i* voyelle, *es* consonne, *a* voyelle et *u* voyelle, font réunies Hérisau. C'est ainsi qu'allait les choses dans une commune qui ne le cède à aucune autre aujourd'hui en progrès et en dévouement pour l'éducation populaire. »

POÉSIE

CHANTS D'HIVER

Nous pensons faire une œuvre agréable à nos lecteurs en ouvrant nos colonnes à l'une des gracieuses poésies et chansons d'enfants composées par M. le professeur Rambert et dont nous donnions une récension dans notre dernier numéro.

Il est à regretter que l'édition actuelle des poésies de M. Rambert soit faite avec trop de luxe pour être introduite dans les écoles. Mais on nous annonce la publication prochaine d'une édition populaire où les paroles seront accompagnées de musique et d'une musique simple appropriée au texte. Nous saluons d'avance et nous hâtons de nos vœux la publication de cette édition populaire. La bonne littérature de l'enfance est plus riche en Allemagne que dans les pays de langue française. Sachons donc beaucoup de gré aux

hommes de goût et de talent qui l'enrichissent, comme vient de faire
M. Rambert.

EN PRISON

En prison, les enfants !

Les enfants turbulents !

Dehors il vente, il gèle ;

La neige s'amoncelle.

Douce prison !

C'est la maison !

On a pour tous les goûts

Des hochets, des joujoux,

Des images fripées,

Des livres, des poupées !

Douce prison !

C'est la maison !

Maman fait des façons

Pour chanter des chansons.

Mais dès qu'on la caresse

La voilà qui s'empresse !

Douce prison !

C'est la maison !

Et quand maman nous dit,

En nous mettant au lit,

Nous dit qu'elle est contente,

Le petit cœur nous chante.

Douce prison !

C'est la maison !

Car les yeux des mamans,

Quand ils sont bien contents,

Partout dans la famille

Sont le soleil qui brille.

Douce prison !

C'est la maison !

E. RAMBERT.

La justice exige que le Comité-Directeur prenne acte d'une déclaration de M. le colonel fédéral de Mandrot, publiée dans les annonces de l'*Educateur*. Elle a pour but de rectifier la partie de son rapport qui traite des cartes envoyées par la maison Keller de Zurich à l'exposition scolaire de Neuchâtel. Nous attirons spécialement sur cette annonce l'attention de ceux de nos abonnés qui ont lu le compte-rendu de cette exposition.

Genève, 12 mars 1871.

Le Comité-Directeur.

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHATEL. — L'année 1871 a été inaugurée par la création d'une bibliothèque populaire destinée à rendre les meilleurs services à notre population. Mille volumes bien choisis forment le noyau de cette collection, dûe à l'initiative de deux citoyens éclairés : M. le ministre Alphonse Pettpierre, directeur des écoles municipales et James Bonhôte, relieur, et l'un des écrivains historiques les plus sérieux du pays. A peine ouverte, la bibliothèque populaire de la ville de Neuchâtel comptait déjà une centaine de lecteurs. L'accès de la bibliothèque est gratuit et n'est soumis à d'autres conditions qu'à celles d'inscrire son nom et d'acheter le catalogue au prix de 20 centimes. La bibliothèque est ouverte deux fois par semaine.

Parmi les ouvrages dont se compose cette collection, nous citerons ceux de Figuier, Arago, Michelet, Quatrefages, Marion, Duruy, Maccaulay, Augustin Thierry, Voltaire, Lamartine, Mignet, Laboulaye, Franklin, M^{me} de Staël, Charton, M^{me} de Gasparin, Lanoye, Daumas, Pierron, Livingston, Viardot, Demogeot, Géruzez, Chateaubriand, Musset, V. Hugo, Nodier, Bernardin de St. Pierre, Mérimée, Henri Conscience, Xavier Marmier, Vigny, Dumas, Georges Sand, Souvestre, Erkmann-Chatrian, Macé, Dickens, Milton, Shakspeare, Manzoni, Cervantès, Hackländer. Les écrivains nationaux n'ont pas été oubliés et sont représentés par un fort contingent. L'histoire et les antiquités citent : Zschokke, Marc Monnier, Daguet, Desor, Dubois, Chambrier, Mattile, Steiger, etc. ; les voyages par Félix Bovet ; le roman par les deux Olivier, Gotthelf, Töpfer, Favre. Il y a bon nombre aussi d'ouvrages d'agriculture, d'économie publique, d'hygiène et de publications périodiques.

VALAIS. — Un journal agricole mensuel paraît sous le patronage de la Société sédunoise d'agriculture fondée en 1868. C'est un progrès notable pour ce canton. « Marchant sur les traces d'Abraham, nous offrirons, dit la « Rédaction à Jéhovah et au peuple des premices agréables à Dieu et aux « hommes : *Du pain et du vin*. Que les citoyens, dit encore cette feuille, « s'unissent pour sauver le pays qui est bien malade. Ce Valais mange un « blé en herbe, ou en d'autres termes, il chemine gaîment du côté de l'hô- « pital, dissipant chaque année un peu du capital. Commençons par détruire « l'empire de la routine. Jamais encore l'enseignement agricole n'a pénétré « sérieusement chez nous. » Ces Paroles peuvent servir de commentaire à ce que dit notre correspondance valaisanne de ce numéro.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET